

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 13 décembre à 20h30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard MARCONNET, Maire.

**Etaients présents** : M. MATT, MME DELAVOIX, M. PIERRON, M. BRETON, MME ROCH, M. RODET, MME RIESENMEY, Maires adjoints, M. FROGER, MME TURPIN, M. MONROIG, MME RAFOUJALT, M. PICARD, M. LEHMANN, MME LOISEL, MME NOEL, MME DEBLEDS, M. GOUSSEFF, M. JOSSERAND, MME BESANÇON et M. MONGUILLON, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : MME MILLER par MME DELAVOIX, M. GAK par M. PIERRON, M. DEVILLIERS par M. LEHMANN, MME MONCHANIN par M. JOSSERAND.

**Absents** : MME VALCIN, MME BETTI, MME ODERMATT et MME BOUTRIN.

Madame Martine DELAVOIX a été élue secrétaire de séance.

Le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée par délibération n° 2016-012-1 du 23 mars 2016 conformément aux articles L 2122.22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Décision n°2017-065-17 du 23 octobre 2017** portant mise à disposition d'un local, à titre précaire, à l'Établissement Public National Antoine Koenigswarter (E.P.N.A.K.).

**Décision n°2017-066-3 du 3 novembre 2017** portant marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation du Foyer Polyvalent de Loisirs Jean-Claude Moulin-modification d'un acte de sous-traitance.

**Décision n°2017-067-10 du 10 novembre 2017** portant prise en charge des frais de restauration scolaire des élèves aglatiens fréquentant un établissement spécialisé sur la commune de Brétigny-sur-Orge.

**Décision n°2017-068-12 du 20 novembre 2017** portant fixation du tarif pour la visite guidée au cœur des passages couverts-quartiers de Paris-organisée le mercredi 29 novembre 2017 par la Commission des Affaires Culturelles.

**Décision n°2017-069-3 du 21 novembre 2017** portant passation d'un contrat pour l'entretien et la vérification du paratonnerre de l'église.

**Décision n°2017-070-11 du 24 novembre 2017** portant organisation d'un séjour à la neige enfance et jeunesse du 17 février au 24 février 2018.

**Décision n°2017-071-3 du 24 novembre 2017** portant avenant n°4 au marché pour des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jean Moulin.

**Décision n°2017-072-6 du 1<sup>er</sup> décembre 2017** portant passation d'une convention relative au fonctionnement de la fourrière de Cheptainville.

Le Conseil Municipal examine l'ordre du jour et après en avoir délibéré,

**EMET** un avis favorable sur les dates d'ouvertures dominicales,

**DÉSIGNE** Madame Rosita Monchanin en tant que représentant de la liste « Rassembler Egly » au Comité de la Caisse des Ecoles,

**ACCEPTE**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les tarifs des concessions du cimetière et du columbarium, comme suit :

	Durée de la concession	Proposition tarifs 2018 augmentation 2%
Cimetière	30 ans	183,00 €
	50 ans	336,00 €
Columbarium	15 ans	459,00 €
	30 ans	825,00 €

**APPROUVE** l'acte constitutif du Groupement de Commandes pour les Services de Communications Electroniques (GCSCE), portant adhésion à celui-ci,

**DECIDE** de la désaffectation d'une partie (567 m<sup>2</sup>) de la rue Théophile le Tiec et **APPROUVE** le projet de déclassement de cette emprise et sa mise à enquête publique préalable,

**DECIDE** de l'affectation des 6 voies dans le domaine public (Impasse Edouard Gosnet, Allée des Moissons, Impasse des Violettes, Une partie de la rue Henri Fichant, Avenue d'Arpajon-16 et 28-, Impasse de la Longue Mare) et **APPROUVE** le projet de classement de ces voies et sa mise à enquête publique préalable,

**DEMANDE** au Département de l'Essonne de bien vouloir modifier la carte du recensement ainsi que la zone de préemption des Espaces Naturels Sensibles sur le territoire de la commune,

**MAINTIEN** le montant des crédits scolaires pour l'année 2018,

**MAINTIEN** à 2000 € le montant de la subvention allouée, au titre de l'année 2018, à l'ensemble des coopératives scolaires pour l'utilisation d'un car privé pour leurs sorties,

**ACCEPTE** de revaloriser de 1,2%, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la participation des familles aux frais de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs pour les journées, les demi-journées, et la demi-heure d'accueil périscolaire, ainsi que les tarifs des repas dans les restaurants scolaires et **FIXE** à 0,75€ la prise en charge des enfants allergiques au sein des restaurants scolaires,

**APPROUVE** les conventions à passer avec l'A.S.E. et le C.L.C.E. concernant l'utilisation de la subvention qui sera attribuée lors

du vote du budget primitif principal des exercices 2018, 2019 et 2020,  
**APPROUVE** la modification du tableau des effectifs (disponible en Mairie),  
**APPROUVE** la décision modificative n°4 au budget principal,  
**APPROUVE** l'ouverture des crédits suivants au titre de l'exercice 2018, avant le vote du budget primitif :

Chapitre	Libellés	Crédits ouverts en 2017	Autorisation 2018
20	Immobilisations incorporelles	30 560,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	454 092,61	100 000,00
23	Travaux en cours	1 391 513,06	340 000,00

**Informations diverses :**

L'équipe de l'opposition avait demandé le bilan des inscriptions pour le séjour à la neige.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a 25 places (13 pour les enfants et 12 pour les jeunes). Sur les 2 jours d'inscriptions, (mardi 5 et mercredi 6 décembre 2017 de 7h à 20h en mairie), 24 enfants et 17 jeunes ont été inscrits ; soit 11 enfants et 5 jeunes sur liste d'attente. Les critères étaient les suivants : n'avoir jamais fait de ski puis l'ordre d'inscription.

Monsieur le Maire donne les dates importantes à retenir :

- Réunion Publique relative aux travaux de l'extension de l'école maternelle Daudet : le lundi 18 décembre à 19h en salle des mariages,
- Vœux à la population : le vendredi 19 janvier 2018 au gymnase,
- Prochain Conseil Municipal : le mercredi 24 janvier 2018.

Monsieur Rodet fait un point sur l'action Téléthon avec le Conseil Municipal Enfants qui s'est déroulée le samedi 10 décembre 2017 de 16h à 18h devant Intermarché. Il salue l'implication des enfants (21 étaient présents sur 29). Les conseillers municipaux enfants ont également servi le dessert lors du repas des seniors le dimanche. Monsieur Rodet rappelle qu'après le Conseil Municipal Enfants du mardi 19 décembre, les enfants iront en car faire le tour de la ville afin de relever les plus belles illuminations de la commune,

Monsieur le Maire fait un constat plutôt positif quant à l'organisation du marché de Noël et du repas des seniors au gymnase. En effet, il y a plus d'espace, possibilité de mettre des tables rondes pour le repas ce qui confère un esprit plus convivial... C'est une réussite !

Monsieur Matt informe que les travaux pour l'extension de l'école Daudet ont commencé et dureront jusqu'à l'été prochain. Les travaux concernant le Foyer Polyvalent de Loisirs devraient commencer semaine 51.

La séance est levée à 22 heures 15

Fait à Egly, le 19 décembre 2017

Le Maire  
  
Gérard Marconnet

